Une nouvelle banque éthique en Belgique en 2020 !

Les banques classiques offrent peu de choix éthiques pour gérer son argent. NewB veut changer la donne. Et réussit à lever 30 millions pour y arriver.

On a beau regarder l'offre des banques classiques, il y en a peu qui proposent des possibilités pour gérer son argent de manière responsable et éthique. Pire : la plupart l'utilisent carrément pour financer des projets problématiques (énergies fossiles, armement…).

> **Lire aussi : Épargne éthique : 4 idées durables pour son argent.**

Une alternative se profile avec la création de la **banque coopérative NewB**. Elle se veut **éthique, transparente et durable**. Elle propose un autre modèle de banque, qui investit dans l'économie locale et dans des projets durables, avec des bénéfices pour la société. Exit la spéculation, NewB ne sera pas une banque d'investissement. Elle servira de banque de dépôt et octroiera des crédits.

Parmi les obligations pour être reconnue comme banque, **elle devait lever au minimum 30 millions d'euros** via un appel public.[1] Défi relevé puisque elle a réussi à lever presque 35 millions d'euros. Sans la participation de chacun, impossible qu'une telle banque voie le jour. écoconso a d'ailleurs décidé de soutenir NewB en prenant des parts dans la coopérative.

Créer une banque est un projet au long cours. Petit retour en arrière. **Un appel à coopérateurs été lancé en 2012**. 51 000 citoyens ont déposé 20€ ou plus, pour soutenir la création de la banque. Une manifestation d'intérêt en quelque sorte. Entre temps, le projet a continué à avancer.

En janvier 2019, NewB a déposé sa demande d'agrément en tant qu'organisme de crédit auprès de la Banque Nationale, étape cruciale pour devenir une « vraie » banque. C'est la première fois depuis 1960 qu'une nouvelle banque est créée en Belgique.

Avant d'obtenir son agrément, la Banque Centrale Européenne et la Banque Nationale de Belgique ont souhaité que NewB réalise une levée de fonds. Pour augmenter son capital, NewB a donc fait donc appel à ses coopérateurs mais également à tout citoyen ou organisme intéressé.

La future banque précise qu'il s'agit d'un investissement risqué : on peut perdre une partie ou la totalité de l'argent investi. En effet, la nouvelle banque ne peut se prévaloir d'aucune expérience probante comme établissement de crédit et a accumulé des pertes comptables depuis sa création (10,7 millions d'euros). Cela signifie aussi qu'une part achetée 20 € aujourd'hui ne vaut dans les faits que 5,95€, en tenant compte de la perte reportée.

Ce 31 janvier la Banque Centrale Européenne a donné son feu vert à l'agrément de NewB. Désormais **NewB pourra proposer des comptes à vue éthiques et coopératifs, des offres de crédit, un compte épargne**. Et, dans un deuxième temps, une gamme de fonds éthiques et durables. En attendant, il est déjà possible d'avoir une **carte de crédit**, en partenariat avec Mastercard.

La banque est une **coopérative** et le rôle des coopérateurs ne se limite donc pas à investir financièrement. Ils peuvent prendre part activement à la gestion en participant aux assemblées générales **selon le principe « un homme, une voix »** : celui qui a une part a autant de poids dans l'assemblée que celui qui en a cent. Rien que ça, c'est une petite révolution.

> **Pour en savoir plus : www.newb.coop**

---

[1] Montant fixé par l'autorité de contrôle, la FSMA (Financial Service and Markets Authority, l'Autorité des services et marchés financiers).

Source URL: *https://www.ecoconso.be/node/5584*